

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an.....\$5.
do do quatre mois, 1.00
do do un mois..... 0.25
Ed. Hebdomadaire, par an..... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne...\$0.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.06
Une fois la semaine..... 0.08
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 6 Août 1884

QUESTIONS DU JOUR

LEUR DERNIÈRE CARTE

Les libéraux ont renouvelé de puis quelque temps leurs attaques contre la protection. A l'ardeur qu'ils y mettent on voit qu'ils jouent leur dernière carte, et s'ils ne réussissent pas à remporter les quelques élections prochaines on peut s'attendre à les voir changer leur front de bataille pour les élections générales.

Quelle que tactique nouvelle qu'ils adoptent, il n'en restera pas moins acquis que leurs attaques ont été pleinement repoussées dans la discussion qui s'est faite dernièrement dans la presse et devant les électeurs.

Les libéraux d'Essex, avec un courage qui les honore et digne d'une meilleure cause, ont bien osé dire, il est vrai, dans une adresse présentée à M. Blake "qu'ils étaient humiliés par l'adoption en Canada des principes de la politique nationale, principes rejetés même par des nations à demi civilisées, et qui, sous tous les rapports, sont opposés au progrès et à la prospérité de la nation—principes indignes du siècle dans lequel nous vivons et incompatibles avec le caractère d'un pays libre," mais le peuple, aujourd'hui, ne se paie plus de ces grands mots, de ces énonciations de principe qui n'apportent pas de pain sur la planche.

L'honorable M. Sullivan, en proposant M. le docteur Jenkins comme candidat conservateur dans la prochaine élection à l'île du Prince-Edouard, a parlé un langage plus compréhensible pour le peuple, surtout lorsque les faits corroborent les assertions. L'honorable M. Sullivan répondait comme suit à l'accusation que la politique nationale n'avait pas été favorable à l'île du Prince-Edouard,

"Avant l'adoption de cette politique le commerce était en souffrance; les usines étaient inactives, les ouvriers sans ouvrage, et à peine avions-nous une fabrique en opération dans Charlottetown. Tout languissait. Mais aujourd'hui l'état des affaires est bien différent. Plusieurs fabriques ont été établies, les ouvriers sont en demande, et le commerce est florissant. Avec tous ces avantages, il en coûte encore moins cher pour vivre que sous le régime Mackenzie."

C'est là, certes, un tableau qui est loin d'être favorable à la politique libre échangiste, et nous serions bien trompés si les électeurs de l'île du Prince-Edouard allaient laisser échapper la proie pour l'ombre en confiant leur mandat à un adversaire de la politique de protection.

Leur devoir est de ne pas faire le jeu des libéraux. Qu'ils n'aillent pas mettre une fin à leur longue série d'insuccès depuis que la lutte est engagée sur ce terrain. Examinons un instant quel est leur passé à ce sujet.

En 1877-78, ils veulent faire croire au peuple que la politique nationale prônée par les conservateurs est une politique insensée: ils échouent, et le peuple les chasse du pouvoir.

En 1879, ils font la lutte en parlant contre le tarif protecteur qu'ils qualifient de "vol organisé;" ils

échouent encore, et enfin, en 1882, ils sont honteusement battus de vant le peuple sur le même terrain. Ces insuccès répétés les avaient tellement découragés qu'ils ont cru devoir faire le calme autour de cette question en 1883-84, pour concentrer toutes leurs forces contre la politique de chemins de fer du gouvernement. Battus encore de ce côté, ils se sont jetés de nouveau sur la politique nationale, mais c'est leur dernière carte.

EN EUROPE

Les affaires sont loin d'avoir bonne couleur en Europe. Nos lecteurs ont vu par nos dépêches d'hier de quelle manière, brusque et agitée, s'est terminée la première séance du congrès nommé pour préparer une révision de la constitution française. C'est un mauvais signe pour le gouvernement Ferry.

Aujourd'hui le télégraphe nous apprend que la France a refusé, par son ministre de la guerre, l'indemnité de 700,000,000 de francs que la Chine offrait. La Chine a placé alors douze canonniers en face de la ville de Fouchéou, et on dit que l'amiral Courbet ne négligera rien pour provoquer une reprise des hostilités.

Trois transports chargés de troupes et de provisions sont partis, hier, de Brest pour le Tonquin, en même temps que M. Ferry envoyait un ultimatum à Pékin. Enfin tout fait prévoir la guerre entre la Chine et la France.

A Fouchéou les affaires sont entièrement suspendues, et les habitants s'enfuient dans l'intérieur des terres. Les étrangers résidant dans la ville craignent pour leur vie, car les naturels du pays deviennent de plus en plus agressifs. Les officiers des Etats-Unis donnent aux représentants anglais tout leur appui pour le maintien de l'ordre.

Une autre dépêche de Londres nous apprend que le marquis Tseng a eu une conférence avec lord Granville, hier, et lui a demandé de faire partie d'une médiation européenne pour régler les difficultés entre la France et la Chine, mais lord Granville a refusé, et il a donné des ordres pour une plus grande protection des sujets anglais en Chine.

Le choléra continue à diminuer d'intensité à Toulon et à Marseille, où cinq mille fugitifs sont revenus. Les morts n'ont été que de quinze, hier, dans ces deux villes, mais l'épidémie paraît se répandre en Italie.

L'ÉLECTION DE LÉVIS

Les journaux de Québec, depuis quelques jours, nous entretiennent presque exclusivement de l'élection de Lévis.

Comme toujours, malheureusement, les rapports sont exagérés, suivant le parti que les journaux défendent.

Notre éloignement du théâtre de la lutte entre les deux camps nous met plus à couvert de l'entraînement que ceux qui y sont mêlés, et nous croyons être plus en mesure de porter un jugement équitable.

Toute cette affaire peut se résumer dans les faits suivants: M. Nadeau, un des pétitionnaires qui avaient entrepris la contestation de l'élection de M. Belleau pour satisfaire quelques rancunes personnelles, puisqu'ils étaient eux-mêmes conservateurs, est revenu à de meil-

leurs sentiments par la suite, et a accepté une certaine somme en paiement de ses déboursés.

Le paiement des honoraires à l'avocat qui s'est retiré de la cause, n'a rien d'illégal ni dérogatoire à l'honneur.

Mais, hier, lorsque cette cause est venue devant la cour on a eu le spectacle d'un nouveau changement d'opinion de la part du pétitionnaire Nadeau, qui veut aujourd'hui poursuivre la contestation plus activement qu'il ne l'a jamais; M. Langelier a présenté aussi de la part d'un autre électeur de Lévis, M. Nazaire Houde, une demande de poursuivre la contestation.

La cour a pris en délibéré la demande d'un ajournement de la cause au mois de septembre présentée par M. l'avocat Turcotte.

Il y a là un drame judiciaire, intéressant sans doute par ses nombreuses péripéties, mais dans lequel nous ne voyons pas le scandale que quelques personnes ont intérêt à y trouver.

M. Nadeau était libre de désavouer ses avocats; il l'a fait. Il a cru bon de revenir sur son action; c'est son affaire. Laissons la cause suivre son cours.

PETITES NOTES

Le Protectionniste de Saint-Jean a cessé de paraître. Ses propriétaires sont partis pour New Haven, Connecticut.

MM. Henri Bulmer et Victor Hudon, de Montréal, ont eu, hier, une entrevue avec sir Hector Langevin au sujet du steamer Ottawa, naufragé au cap à la Roche.

Les arbitres dans la dispute entre la compagnie du chemin de fer Pontiac et Pacifique et M. Foran, d'Aylmer, ont accordé à ce dernier la somme de \$399 pour le terrain dont il réclame \$2,500. La compagnie avait déjà offert elle-même \$399.

La nouvelle église que les révérends Pères Jésuites font construire dans la partie est de Montréal sera prête pour le mois d'octobre. Le révérend Père Arpin fera l'office de curé de cette église. Il aura pour compagnons les Pères Hudon, Hamon, et peut-être aussi le Père Resther.

UNE CAUSE INTÉRESSANTE

Devant Son Honneur le juge Torrance, on a commencé, mercredi matin, la cause de Kirk et al vs Beerworth.

Voici les faits, raconte la Minerve: Le défendeur Beerworth possède une propriété située sur la ligne 45; la porte principale est entièrement sur le territoire canadien, mais la porte de derrière donne sur le territoire américain.

Le demandeur allègue que pendant la nuit du 29 janvier, le défendeur a transporté tous ses biens dans la partie de sa maison située sur le sol américain. Ses créanciers canadiens ont fait émettre un bref de capias contre lui, mais il a, hier matin, par l'entremise de son avocat, présenté une requête, demandant l'annulation du bref.

Le défendeur prétend qu'il a fait une assignation valide de ses biens, suivant la loi de l'Etat de New York. Il a cédé tous ses biens (valeur \$9,000) à un de ses oncles, M. S. Douglass, de New-York, auquel il devait \$10,000.

Il paraîtrait que la loi de New-York permet au débiteur de faire une cession complète de ses biens et de payer un seul créancier, si le débiteur n'a pas plus que le montant de sa dette.

Le vapeur Champlain est parti, hier soir, pour Grenville, ayant huit bargees chargées de bois à sa remorque.

L'EXCURSION DES DRAGONS

La sixième excursion annuelle au clair de lune par les Dragons de la Princesse Louise a eu lieu, hier soir, à bord du Peerless.

Plus de huit cents personnes comprenant l'élite d'Ottawa s'y étaient donné rendez-vous pour passer quelques heures agréables. Le bateau quittait le quai à huit heures précises: Le corps de musique et l'orchestre des gardes à pied du gouverneur général ont fait d'excellente musique. Le programme du concert à bord a été très bien exécuté. Les dragons étaient en uniformes. Plusieurs officiers des gardes à pied du gouverneur-général, du 43e bataillon et de la garnison d'artillerie étaient aussi en uniformes. Un détachement de la police du gouvernement accompagnait les excursionnistes.

Le capit. Gourdeau, M. McLeod et les organisateurs doivent être fiers du succès qu'ils ont eu, hier soir, et nous craignons pas de dire que cette excursion est la plus belle que nous ayons eue jusqu'à présent.

LES COURSES AU GROVE HOTEL

Hier après-midi, une course de 10 milles a eu lieu entre les coureurs White Eagle, Crapin, Paquette, Lacelle et Raine pour une bourse de \$30.

Quatre heures les cinq coureurs quittaient le point de départ au milieu des applaudissements des spectateurs.

Lacelle abandonna au deuxième mille, Paquette au cinquième et Crapin au septième. La lutte resta alors entre le sauvage White Eagle et Raine; White Eagle devança Raine deux fois, mais ce dernier passait devant le sauvage au neuvième mille et gagnait la course par un tiers de mille. La distance a été courue en une heure deux minutes et six secondes.

Une course de 100 verges a été gagnée par Stevenson.

GRANDE EXPOSITION CANADA 1884-MONTREAL-1884

Du 5 au 13 Septembre

\$25,000.00 de PRIMES

AGRICULTURE ET INDUSTRIE

Magnifique terrain et bâtiments splendides pour installer le bétail vivant, les articles fabriqués, les instruments et outils aratoires et les machines en mouvement.

Grande exposition internationale de chiens. L'exposition sera complète depuis le 5 septembre au 13 du même mois, et sera ouverte jusqu'à 10 heures du soir chaque jour. Billets à prix réduits offerts par toutes les principales compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur.

Pour plus amples informations, s'adresser aux soussignés: S. C. STEVENSON, GEO. LECLERC, Secrétaires-conjoints, 4 août—1m 76 rue St Gabriel, Montréal

DIPHThERINE ANTI-DIPHThERITIQUE

Spécifique contre la Diphtérie et autres maux de gorge

Rien n'est meilleur pour guérir la consommation ou à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes. LA DIPHThERIE VAINGUE! Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède.

Préparé par le DR N. LA CERTE, LEVIS, P. Q.

Prix: 30 cts., la bouteille. En vente chez tous les pharmaciens. EN DEPOT CHEZ ELZEAR ALARIE, 71 Rue Bolton, Ottawa, la 28 juillet 1884.

B. G.

FEU! FEU! FEU! UN FEU DE \$13,000
Nyant acheté pour une valeur de \$13,000 de marchandises endommagées par le feu et l'eau dans le magasin de gros de MM. SKELTON, FRERES & CIE., MONTREAL. A ENVIRON 25 cts DANS LA PIASTRE
Aous vendons aujourd'hui tout le fonds à beaucoup moins que la moitié du prix. Conditions Comptant ou payable sur livraison. UN SEUL PRIX BRYSON, GRAHAM & Cie., 152 et 154, rue Sparks.

PERDU

Lundi soir, le 28 juillet dernier, vers dix heures, un cheval à poil brun, ayant une marque sur la hanche gauche. La personne qui le trouvera et qui en donnera avis à M. J. HANAN, boucher, étal No. 21, marché By, sera généreusement récompensé.

A VENDRE

Un emplacement avec maison, situé dans le village Pointe Gatineau, à trois arpents de l'église, sur le grand chemin. Conditions très faciles. S'adresser à JOHNNY HAMAN, enr., Pointe Gatineau. 7 juillet, 1884 1m

Menagère Demandée

On demande, au No. 230, rue Principale, Hull, une menagère bien recommandée. De bons gages seront payés. 29 juillet 1884. 2s7

LOTTERIE NATIONALE DE COLONISATION

(Fondée sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vic. ch. 36.) M. le curé A. LABELLE, Directeur. S. E. LEFEBVRE, Secrétaire. C. H. A. GUIMOND, Agent-Général. Valeur des lots.....\$50,000.00 GROS LOT: Un immeuble d'une valeur de \$10,000.00 Et 1,920 autres lots. PRIX du BILLET \$1.00

Association Catholique de Secours MUTUELS

PREMIERE EXCURSION ANNUELLE

Sous les auspices et au profit de L'ASSOCIATION MUTUELLE CATHOLIQUE Section 29, d'Ottawa

Par les trains réguliers des chemins de fer CANADA ATLANTIQUE, le GRAND TRONC ou les BATEAUX de la COMPAGNIE du RICHELIEU

LE 18 & 19 AOUT

Montreal et Retour \$ 2.50 Quebec do 5.00 Chicoutimi do 12.50 BILLETS BONS POUR 15 JOURS BILLETS pour 30 JOURS \$1.00 Extra.

Billets en vente par M. Chas Desiardins, BUREAUX: Edifice de l'hôtel Russell, rue Sparks, Ottawa.

PRECAUTIONS

Citoyens d'Ottawa, n'allez pas croire que l'été est passé. Il nous faut compter avec les mois d'août et septembre, et la loi des compensations nous permet de croire que ces deux mois seront très chauds. Préparons-nous donc. Une coiffure fraîche est absolument nécessaire au système humain affaibli. Heureusement que mon assortiment de chapeaux en paille et heaumes est assez grand pour satisfaire à toutes les demandes. Prix réduits. R. J. DEVLIN.

Menagère Demandée

On demande, au No. 230, rue Principale, Hull, une menagère bien recommandée. De bons gages seront payés. 29 juillet 1884. 2s7

LOTTERIE NATIONALE DE COLONISATION

(Fondée sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vic. ch. 36.) M. le curé A. LABELLE, Directeur. S. E. LEFEBVRE, Secrétaire. C. H. A. GUIMOND, Agent-Général. Valeur des lots.....\$50,000.00 GROS LOT: Un immeuble d'une valeur de \$10,000.00 Et 1,920 autres lots. PRIX du BILLET \$1.00

Menagère Demandée

On demande, au No. 230, rue Principale, Hull, une menagère bien recommandée. De bons gages seront payés. 29 juillet 1884. 2s7

LOTTERIE NATIONALE DE COLONISATION

(Fondée sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vic. ch. 36.) M. le curé A. LABELLE, Directeur. S. E. LEFEBVRE, Secrétaire. C. H. A. GUIMOND, Agent-Général. Valeur des lots.....\$50,000.00 GROS LOT: Un immeuble d'une valeur de \$10,000.00 Et 1,920 autres lots. PRIX du BILLET \$1.00

E. VEZINA BIJOUTIER et HORLOGER

No. 530, Rue Sussex, OTTAWA. GADEAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

Assortiment complet de Bagues, Anneaux, Épingles, Boucles d'oreilles, Montres en or et en argent

A MOITIÉ PRIX

Ouvrage fait à ordre sous le plus court délai à des prix modérés. AGENT pour la célèbre montre Waithe. E. VEZINA, Porte voisine du VARIETY PALACE, 1er dec, 188

L. A. Olivier AVOCAT.

Bureau.—Encoignure des rues Rideau et Sussex, Block d'Église, Ottawa, Ont. ARGENT A PRETER Ottawa, 3 janvier 1884. 1an